



PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2024 – 20H30

Le 10 octobre 2024 à 20h30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M Michel BONNIER, Maire.

14 Membres présents : M BONNIER Michel - M VOUTE Jean-Claude – Mme THIZY Florence- M BLANCHARD Jean Yves – M GIRAUD Jean Baptiste M LHOMME Laurent- M BONNARD Yves – M THOLLET Roland- Mme BOUCHUT Sabrina - M RIVOIRE Frédéric – Mme GEFFARD Estelle- Mme PETIT Sabrina- Mme MALLE Stéphanie- Mme RIOU SOLEN

Membre excusé : Mme MONTEILLER Evelyne

Quorum : 8

Secrétaire de séance : M Jean Baptiste GIRAUD

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du jeudi 12 septembre 2024

Délibération : vote des tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2025

Délibération : approbation d'un acompte à verser dans le cadre du forfait communal pour les dépenses de fonctionnement de l'Ecole des 4 Horizons d'Aveize année scolaire 2023/2024

Délibération : approbation du changement de prix de cession du foncier par Epora à AT Synergies en vertu de l'appel à projets pour la réalisation d'un programme de 11 logements collectifs, 2 maisons individuelles et une maison d'assistants maternels

Fixer une réunion de la commission Urbanisme et des Finances

Questions diverses

Compte rendu des réunions et commissions diverses

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2024.

M le Maire informe des autorisations d'urbanisme et des décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal qu'il a signées depuis la dernière séance :

SAS AGRI PLEVY 69610 Grézieu le Marché	Installation d'un clapet de sécurité sur chargeur Tracteur New Holland	1753.00€ HT
Pépinières du Buyet 42330 St Médard en Forez	Fourniture de végétaux pour massifs	622.58€ HT
Ferrière 69210 l'Arbresle	Fleurs Fourniture de végétaux pour massifs	444.60€ TTC

Coté route pneus et entretien auto 42110 Feurs/ Agri Plévy 69610 Grézieu le Marché	Fourniture de pneus avant tracteur	1060€ HT
	Fourniture de chaînes pour hiver	1610€ HT
	Gonflage eau des roues arrières	990€ HT

Délibération n°2024-10-01 : vote des tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2025

M le Maire présente le bilan financier de l'Espace Culture et Loisirs.

M Jean Baptiste Giraud et M Jean Claude Voute relanceront la société SIEMENS pour le réglage du chauffage de la Salle Jean Marie Rousset.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les tarifs communaux pour les concessions au cimetière communal, les photocopies ainsi que pour les locations des salles et du matériel à compter du 1^{er} janvier 2025. La plupart des tarifs sont inchangés. Les tarifs seront publiés dans le bulletin municipal 2024 et peuvent être consultés en mairie.

Délibération n° 2024-10-02 : : approbation d'un acompte à verser dans le cadre du forfait communal pour les dépenses de fonctionnement de l'Ecole des 4 Horizons d'Aveize année scolaire 2023/2024

M le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 21 octobre 2021 approuvant la convention relative aux modalités de participation de la Commune d'Aveize aux dépenses de fonctionnement de l'école privée des 4 horizons sous contrat d'association et l'autorisation à la signer. Dans l'article 7 « modalités de versement » de la convention, il est noté qu'un acompte pourra être versé à l'OGEC.

Il rappelle la délibération du 12/10/2023 approuvant le versement de la somme de 49 348.56€ au titre des forfaits communaux pour l'année scolaire 2022/2023.

Il explique que pour l'année scolaire 2023/2024, l'OGEC de l'école des 4 horizons d'Aveize lui a transmis tardivement le bilan, ce qui ne lui a pas permis d'étudier les comptes de l'OGEC pour cette séance du 10 octobre 2024.

Il informe que l'OGEC demande le versement d'un acompte de 20 000€ sur le montant à verser au titre du forfait communal pour les dépenses de fonctionnement de l'école privée des 4 horizons année scolaire 2023/2024.

Il propose au conseil municipal d'approuver le versement de cet acompte à l'OGEC et dit que lors d'une prochaine séance, après étude des comptes de l'OGEC, le conseil municipal fixera le forfait communal et validera ainsi la participation financière de la commune pour l'année scolaire 2023/2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'un acompte de 20 000€ à l'OGEC de l'école privée des 4 horizons d'Aveize sur le montant à verser au titre du forfait communal pour les dépenses de fonctionnement de l'école privée des 4 horizons année scolaire 2023/2024

Délibération n° 2024-10-03 : approbation du changement de prix de cession du foncier par Epora à AT Synergies en vertu de l'appel à projets pour la réalisation d'un programme de 11 logements collectifs, 2 maisons individuelles et une maison d'assistants maternels

Monsieur le Maire rappelle que l'appel à projet a été conduit avec le concours de l'EPORA (Etablissement Public Foncier Ouest Rhône-Alpes) pour la réalisation d'un programme mixte (habitat et équipement public) sur la parcelle cadastrée B 1379 sise rue de l'école.

Il rappelle que l'EPORA et la commune d'Aveize ont signé une convention d'études et de veille foncière le 10/02/2017 visant à favoriser la création de logements sur son territoire communal afin de diversifier l'offre de logements et développer l'habitat notamment au cœur de son centre bourg. L'EPORA cédera le foncier acquis au terme de son intervention au lauréat de l'appel à projets. Il rappelle la délibération du 23/05/2019 approuvant l'acquisition par l'EPORA de l'immeuble cadastré section B 1379 à Mme Grégoire pour une contenance de 1725m² et de la rétrocession de l'immeuble.

Il rappelle la convention opérationnelle signée le 08/11/2019 entre la commune d'Aveize et l'EPORA définissant les modalités de coopération entre la commune d'Aveize et l'EPORA pour la requalification foncière du site GREGOIRE.

Il rappelle que le précédent appel à projet sur le tènement Grégoire n'ayant abouti, le conseil municipal avait délibéré le 25/05/2023 pour retenir la candidature du Groupement AT SYNERGIES/KUBE pour ce nouvel appel à projet, pour demander à l'EPORA de céder le bien en l'état à AT SYNERGIES au prix de 60 000€ HT, et pour autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

Il expose la situation économique délicate à laquelle est confrontée l'opérateur AT SYNERGIES, et expose la demande de ce dernier, à savoir une baisse de prix de vente de 10 000 € HT. Cette baisse du prix de vente entraînant une participation accrue de la commune d'environ 7000 €, et 3000 € pour l'EPORA.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition faite par l'opérateur AT SYNERGIES, dit que cette information sera transmise à l'EPORA, propriétaire du tènement situé rue de l'école, demande à l'EPORA de céder le bien en l'état à AT SYNERGIES au prix de 50 000€ HT, pour la réalisation d'un programme de 11 logements collectifs, 2 maisons individuelles et une maison d'assistants maternels d'environ 180m² et autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

Questions diverses
La réunion du conseil municipal du mois de novembre est décalée au jeudi 5 décembre à 20h00
Réunion de la commission urbanisme le 17 octobre à 9h00, de la commission des finances le 12/11 à 16h30
Monsieur le Maire présente les plans du nouveau projet du Centre Médical de l'Argentière, l'association de soutien au CMA a été relancée. Il a été nommé président.
Cérémonie du 11 novembre 2024 : Mme Stéphanie Malle rappelle les objectifs de cette cérémonie 2024 : Il est important d'honorer « ceux qui se sont levés, ceux qui ont souffert et ceux qui ont combattu pour nous libérer » et de faire prendre conscience de cet engagement

auprès de la population et notamment auprès des enfants. Ce sera aussi l'occasion de remercier tous ceux qui œuvrent pour que notre pays vive en paix. Ce sera une cérémonie intergénérationnelle. Elle présente le déroulé de cette cérémonie où seront notamment présents les associations des anciens combattants des 4 communes (Aveize, Grézieu le Marché, Meys et Duerne), les Maires des 4 communes, Mme Charlotte Crépon, sous-préfète, M Thomas Gassilloud, Député, M le Lieutenant-Colonel Thouant avec 6 militaires en armes de la base aérienne 942, M le Colonel Guiot Stéphane, affecté aux Ecoles Militaires de Saumur, la brigade de Gendarmerie de St Symphorien sur Coise, les sapeurs-pompiers, l'école privée, la MJ. Une chorale éphémère a été créée pour l'occasion. Elle est dans l'attente d'une réponse de la brigade motorisée de Brignais. Elle remercie le Capitaine Philippe Guillemaud qui lui a établi tout le déroulé de cette cérémonie tout en respectant le protocole. Une répétition est prévue le 8/11 à 11h00. Les conseillers municipaux se donnent rendez-vous à 9h00 le 11 novembre pour préparer cette cérémonie.

Compte rendu des réunions et commissions diverses

Intervention de Stéphanie Malle : elle a mis en relation le centre socioculturel Archipel et le club rencontre et amitié. Une rencontre est prévue en octobre.

Intervention de Jean Yves Blanchard : les travaux de voirie de la CCMDL pour l'année 2024 ont été validés. Pour le projet d'aménagement de la rue de la Croix Michel : prochaine réunion le 17 octobre en mairie. L'épareuse a démarré cette semaine. Des pierres seront installées sur le parking de la rue de la Croix Michel. M le Maire informe que les travaux d'enfouissement au trêve sont reportés sur le mois de novembre et ce en fonction de la météo.

Intervention de Florence Thizy : diffusion des informations sur Panneau Pocket et sur le site internet. Les articles pour le bulletin municipal commencent à arriver. Délai 31 octobre 2024.

Intervention d'Estelle Geffard : elle informe qu'avec les agents du service technique et les membres de la commission fleurissement et espaces verts, ils ont fait une mise au point sur les massifs de la mairie, du mur en face de chez Rivollier. Pour le massif de la bibliothèque, il sera revu entièrement pour être en harmonie avec celui de la mairie. Un massif plus aéré à l'entrée du village vers l'entrée du local technique pour mettre en valeur la croix Les végétaux seront pris à la Pépinière du Buyet et chez Ferrière Fleurs. Les deux bacs vers l'église seront refaits avec un apport de couleurs. Il reste à finaliser la butte de l'espace de loisirs à l'argentière en plantant des arbustes et vivaces. Des flyers ont été distribués pour les déjections canines. La date pour « Plaisir de Fleurir » a été fixée le samedi 15 mars 2025 à 10h00 à la Salle Jean Marie Rousset. La commission se réunira pour organiser cette matinée. ELM Motorsport qui était venu faire des essais de voiture offre un budget de 150€ dans une pépinière dans un objectif de reforestation.

Intervention de Jean Baptiste Giraud : il fait part du bilan du marché nocturne, beaucoup de monde, un beau feu d'artifice, un bénéfice de 2776€. Un don de 800€ sera fait au CCAS d'Aveize. Il a participé à la réunion de la commission voirie et à la réunion pour le restaurant. Il a donné des informations concernant la fin de la collecte des déchets en porte à porte au printemps 2025. Des points d'apport volontaire seront installés. Dans un premier temps, ce seront des colonnes aériennes. Voir comment cela fonctionne et le cas échéant des colonnes semi-enterrées pourraient être installées. Certains points d'apports en campagne pourraient être supprimés et d'autres regroupés.

Intervention de Sabrina Bouchut : elle a participé à la commission fleurissement et espaces verts.

Intervention de Laurent Lhomme : il a participé à la réunion de la commission urbanisme. Il fait part d'une réclamation de Mme Vermare qui gère le salon de coiffure : les conteneurs de la résidence des primevères restent plusieurs jours car ils sont sortis le mercredi matin pour être rentrés que le vendredi soir sachant que la collecte se fait le jeudi. M le Maire informe qu'un mail sera fait au bailleur pour que les conteneurs puissent être sortis juste avant le ramassage et être rentrés plus tôt.

Intervention de Frédéric Rivoire : il a participé à la réunion pour le bilan du marché nocturne. Réunion Syribt : dispositif de vigilance citoyenne : un référent sur la commune qui est Jean Yves Blanchard. Ce dispositif va être de nouveau amélioré. Trois marchés de maîtrise d'œuvre ont été lancés. Déménagement courant novembre.

Intervention d'Yves Bonnard : il a participé à la réunion de la commission urbanisme, à la réunion pour la préparation de la cérémonie du 11 novembre. Suite au dépôt des déclarations d'achèvement de travaux des autorisations d'urbanisme, avec des membres de la commission, ils sont allés contrôler que les travaux soient en conformité avec les demandes d'urbanisme autorisées.

Intervention de Jean Claude Voute : les travaux d'isolation des combles de l'école ont été effectués. Installation du gazon du city stade. Réunion de la commission pour le projet du restaurant avec M Cateland du CAUE (bâtiment de 600m² avec un espace vert – terrasse. Un chiffrage a été estimé comprenant les travaux et les honoraires du maître d'œuvre, bureau de contrôle, études de sol). Avec ce chiffrage, des subventions seront demandées.

Intervention de Roland Thollet : concernant la fibre, un poteau va prochainement tomber, la fibre n'est toujours pas installée.

Séance levée à minuit dix.

Procès-verbal approuvé par les membres présents lors de la séance du 05/12/2024

Le Maire,
Michel BONNIER



Le secrétaire de séance,
Jean Baptiste GIRAUD



Affiché et Publié le 06/12/2024